

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 26 octobre 2018

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absent excusé : Philippe Vuillemin

Estelle Mathey est nommée secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h00.

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2018**

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 28 septembre 2018. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (pour : 11, contre : 0, abstentions : 2).

### **2. Urbanisme**

#### Déclarations préalables :

Mme POURCELOT Danielle

et Mme MOUGEY Julie

M. SAGNIER Henri

M. VERNEREY Serge

Rénovation toiture

Abri de jardin

Abri de jardin

18 rue de la Vigne

2 impasse de la Corvée

17 rue de la Vigne

#### Permis de construire :

GAEC JDD VERNEREY

Bâtiment de stockage

17 bis rue de la Vigne

Rue des Vergers : le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition du cabinet Coquard (géomètre) pour la régularisation de l'emprise des parcelles sur cette rue. Le devis s'élève à 2 498,88 € TTC.

Lotissement de la Corvée : le Conseil municipal valide (pour : 11, contre : 0, abstentions : 2) le plan de découpage proposé par le cabinet Coquard.

### **3. Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Le conseil municipal, suite à lecture du rapport approuve, à l'unanimité, le rapport définitif de la CLECT.

### **4. Commerce ambulant**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif d'occupation du domaine public, pour les commerces ambulants, à 13 € par passage à compter de ce jour.

### **5. Projet de pension canine**

Saisi par une demande de création de pension canine sur la commune par Mme Elise Dubosson, le Conseil municipal décide (pour : 0, contre : 10, abstentions : 3) de ne pas répondre favorablement à cette demande.

### **6. Forêt**

• Vente en bloc des résineux des parcelles 15-47-48 du 18 octobre : le Conseil municipal accepte la proposition de la SARL Locatelli pour un montant 5 439 € HT (pour : 12, contre : 0, abstention : 1).

- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2019 :

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'état d'assiette des coupes 2019 proposé par l'Office National des Forêts.

- Affouage : les inscriptions auront lieu du 12 au 24 novembre 2018 inclus.

## **7. Révision des listes électorales (Mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU))**

Commission de contrôle : Mme Evelyne Roy est désignée pour siéger à la commission de contrôle en tant que représentante du Conseil municipal en application des règles de la circulaire préfectorale n° 46 du 3 octobre 2018.

## **8. SYDED – Achat groupé d'énergie**

Le Conseil municipal (pour : 0, contre : 12, abstention : 1) se prononce défavorablement à la proposition du SYDED d'adhérer au groupement d'achat d'énergie

## **9. Questions diverses**

➤ Ecole : le Département du Doubs accorde une subvention de 47 327 € et la Caisse d'Allocations Familiales 7 136 €, pour les travaux à l'école.

➤ Subventions en cours (rue des Vergers, rue Tavernier, rue de Muty et école) : à ce jour, aucune notification d'attribution ne nous est parvenue de la part de l'Etat (montant estimé à 84 523 €).

Sur ces 4 dossiers, l'un d'entre eux sera caduc en 2019 (rue Tavernier).

➤ Opération brioches : la somme de 1 000 € a été reversée à l'ADAPEI

➤ Date à retenir :

23 novembre 2018

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 22h45.

Le Maire,  
Jacky Morel

La secrétaire de séance,  
Estelle Mathey